



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 26/07/18

Orange

## Orange, la croissance se confirme, elle doit profiter aux salariés !!!

Avec un chiffre d'affaires qui s'établit à plus de 20 milliards d'euros au premier semestre, Orange confirme sa croissance. Ce résultat est porté par les investissements réalisés dans les réseaux et principalement dans la fibre optique, avec une augmentation du parc client de 33 % sur une année pleine. Ces très bons résultats sont le fruit du travail des salariés du groupe, qui doivent être les bénéficiaires de cette embellie.

La France qui contribue encore à près des deux tiers de la marge réalisée par le groupe, subit les 4 000 suppressions d'emplois opérés ces douze derniers mois, du fait des plans d'économie en vigueur. Cette baisse d'effectif n'est pas sans conséquence sur les efforts et la charge de travail demandés aux salariés du groupe qui se sont vus récompenser par une participation en baisse, une négociation sur les salaires qui n'a pas abouti et une absence de reconnaissance. Dans le même temps, le conseil d'administration a validé une nouvelle hausse

du dividende avec l'augmentation de l'acompte versé en fin d'année.

Il n'est pas inutile de rappeler que c'est dans ce contexte qu'un nouveau plan d'actions gratuites pour les mille « leaders » à hauteur de 30 millions d'euros a été acté lors de la dernière assemblée générale des actionnaires.

Tous ces éléments contribuent au creusement des inégalités au sein d'Orange qui voit les écarts se creuser entre les plus hauts et plus bas salaires. La CGT revendique au contraire une autre répartition des richesses avec ceux qui les produisent, les salariés, pour l'emploi, les salaires, la reconnaissance, l'amélioration des conditions de travail, l'investissement.

La CGT revendique aussi, à ce que l'ensemble des salariés de la filière des télécoms qui contribue à sa croissance, soit pris en compte dans la redistribution des richesses créées.